



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE MURET

COMMUNE DE GRATENS

COMPTE - RENDU

Séance du 02 Septembre 2021

Procès-Verbal

N° 6/2021

Législature 2020 -2026



ORDRE DU JOUR

1. Élection d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du 08/07/2021
3. Démission d'une conseillère municipale
4. Frais de fonctionnement des écoles année scolaire 2019-2020
5. Bilan travaux Bâtiments Communaux, aménagements divers et projets
6. Inscription auprès du Ministère de la Justice pour recrutement de personnes relevant des Emploi d'Intérêt Général
7. Acquisition de postes informatiques pour le secrétariat de mairie et demandes de subventions.
8. Création d'un budget annexe lotissement.
9. Devis de réparation du photocopieur des associations
10. Dépose d'une partie de la ligne basse tension lieu-dit Bécas par le SDEHG
11. Délégation de signature pour rédaction d'un acte administratif
12. Compte rendu décisions modificatives BP 2021 votées le 08/07/2021
13. Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne
14. Compte rendus de réunions
15. Questions diverses

Séance du 02 Septembre 2021

En période sanitaire - Épidémie COVID-19

L'an deux mille vingt et un, le deux septembre à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur DUTREY Alain, Maire.

Présents : CACAULT Pénélope, CHAUVIN Olivier, DANGLA Claude, DUTREY Alain, LAPIZE Patrick, LEMARCHAND Valérie, MORIN Maurice, SAURRAT Catherine, SIADOUS Stéphanie.

Absents : FELIU Sébastien, MAUROY Frédéric, TOUSTOU Thierry.

Procurations : M. FELIU Sébastien à M. CHAUVIN Olivier

1. Élection d'un secrétaire de séance

M. le Maire, déclare la séance ouverte et invite l'Assemblée à élire son secrétaire de séance. M. CHAUVIN Olivier est élu à l'unanimité.

2. Approbation du précédent compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 08/07/2021 est approuvé à l'unanimité des conseillers municipaux.

3. Démission d'une conseillère municipale

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Madame AMARAL Angélique, suite à son déménagement dans l'Aveyron, lui a remis sa démission à son poste de conseillère municipale. Elle a été actée le 10/08/2021.

4. Frais de fonctionnement des écoles année scolaire 2019-2020 – N° 2021 DEL 0046

Les frais de fonctionnement de l'école, calculés à partir des dépenses certifiées par le Compte Administratif 2020 s'élèvent à 128 744.51 €, hors charges périscolaire. La dépense a été proratisée sur la base de 115 élèves recensés pour la scolarité 2019/2020, ce qui porte le coût à 1 119, 52 € par enfant.

Après présentation des éléments du dossier, l'autorisation de procéder au recouvrement de la participation des communes extérieures est accordée à M. le Maire. Sont concernées les communes de Marignac-Lasclares avec 5 élèves et de Pouy de Touges avec 26 élèves. Les titres de recettes seront émis respectivement à hauteur de 5 597.60 € et 29 107.52 €.

La séance continuant,

M. le Maire indique que les situations des « gardes partagées » seront prises en compte pour les frais de fonctionnement de l'école 2020-2021. Cela nous conduira à proratiser les appels à participation entre les communes de résidence des parents. Les mairies concernées seront contactées au préalable.

Une discussion s'engage concernant les impayés cantine scolaire. Les familles concernées ont été invitées à s'acquitter des sommes dues ou à nous apporter des garanties de régularisation (paiements CAF, échéanciers auprès du TPG) préalablement à toute nouvelle inscription de leurs enfants à la cantine pour la scolarité 2021-2022.

5. Bilan travaux bâtiments communaux, aménagements divers et projets

a) Menuiseries de l'école et de l'ALAE

La garantie décennale du lot « menuiseries extérieures » du groupe scolaire et de l'ALAE a été prise en compte pour le remplacement des menuiseries alu défectueuses (?). Seul le coût des pommelles a été facturé, soit 460 €. Le problème d'infiltration d'eau est donc résolu.

b) Mise en conformité des tuyauteries gaz de la salle des fêtes et cantine

L'entreprise CIEUTAT a procédé à notre demande à la mise en conformité des tuyauteries gaz de la salle des fêtes et de la cantine.

c) Salle 1^{er} étage mairie

Le plafond de la salle réhabilitée au 1^{er} étage a été réalisé cet été, ce qui permet de programmer l'isolation des combles à 1 €. Ces travaux ont été faits par le biais des « travaux en régie ».

d) Cimetière : bac à compost

Un bac à compost a été confectionné (par un l'employé communal et un gratinois bénévole) et installé à l'entrée du cimetière.

e) Cantine scolaire - ventilation

Le moteur de ventilation étant hors service, un chiffrage est en cours pour le remplacer.

f) Ecole

La remise en état des pieds des tables et des chaises de l'école a été faite, les vacances scolaires d'été permettent de réaliser ces petits travaux d'entretien. Notre employé communal a ainsi pu monter deux armoires. Deux autres seront installées aux abords de l'ALAE.

g) Aménagement salle commune

Le chiffrage de l'aménagement d'une salle commune au rez-de-chaussée de la mairie est en cours. Ces travaux seront éligibles à une subvention du Conseil Départemental, à une DETR et au fonds de concours de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

h) Réorganisation des pièces affectées au secrétariat de mairie

Des artisans ont été consultés pour chiffrer les travaux qu'implique la réorganisation des pièces qui seront affectées au secrétariat de mairie (accueil, bureau des élus). L'acquisition de mobilier est à prévoir. Une pièce attenante dédiée au milieu associatif du « Le Café des Champs » est prévue et en cours de chiffrage également. Le CAUE a été saisi.

i) Pose de bacs de rétention clim – Groupe Scolaire

Les élus participeront à la pose des bacs de rétention sous les blocs des pompes à chaleur du groupe scolaire avant l'hiver.

j) Vente de deux terrains communaux en diffus : passage du géomètre et mandats aux agences immobilières

La SARL Géo-Mètres est intervenue à notre demande pour matérialiser les deux terrains qui seront mis en vente lieu-dit « sous le canal » sans viabilisation. Des mandats sans exclusivité ont été donnés à des agences immobilières locales pour leur vente.

k) Atelier Municipal

La création d'un linteau sur la partie sud de l'atelier municipal est envisagée pour un accès par le chemin de ronde. Chiffrage en cours.

l) Toilettes extérieures de la salle des fêtes

Les toilettes extérieures de la salle des fêtes ont été dotées de distributeurs de savon et essuie mains.

m) Remplacement de convecteurs défectueux

Les convecteurs muraux défectueux de la cantine et dans le bureau du Maire ont été remplacés.

n) Vidéo projection des réunions : étude pour acquisition d'un grand écran et d'un projecteur

L'acquisition d'un grand écran et d'un nouveau projecteur pour les vidéo projections des réunions sont envisagés.

o) Logo de la mairie

Le Conseil Municipal envisage de faire évoluer le logo de la mairie. Pour se faire, il sera fait appel gracieusement à M. et MME QUINCHON qui se sont proposés.

6. Inscription auprès du Ministère de la Justice pour recrutement Emploi d'Intérêt Général - N° 2021 DEL 0047

Le conseil s'étant déjà favorablement positionné pour le recrutement de personnes répondant aux critères « d'emploi d'intérêt général », Monsieur le Maire a collecté auprès du Ministère de la Justice toutes les informations pour pouvoir y prétendre et y prendre rang. Les démarches sont en cours. La mise à disposition d'une première personne dès ce 2^{ème} trimestre sur la base d'un temps partiel ou complet, sans contrepartie financière, devrait se confirmer. Son domaine d'intervention sera celui du service technique, sous la direction de Pierre Castet qui a donné son accord. M. le Maire est autorisé à finaliser ce dossier.

7. Acquisition de postes informatiques pour le secrétariat de mairie et demandes de subvention - N° 2021 DEL 0048

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'obsolescence des postes informatiques au secrétariat de mairie a été prise en compte au budget 2021 en vue de leur remplacement. M. CHAUVIN Olivier s'est vu confier la recherche d'équipements neufs et/ou reconditionnés pour une remise à niveau du système informatique du service administratif et en est remercié.

Au vu des propositions commerciales recueillies et présentées, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Opte pour un équipement de postes informatiques neufs.
- Retient le devis estimatif et descriptif présenté par LDLC Pro N° DV202108230040, d'un montant de 2 333.04 € TTC soit 1 944.20 € HT.
- Sollicite l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour atténuer la part communale résultant de cet investissement.
- Valide le plan de financement y afférent.
- Donne tout pouvoir de signature à M. le Maire afin de rendre exécutoire la présente décision.

8. Création d'un budget annexe lotissement - N° 2021 DEL 0049

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'après rapprochement de la Trésorerie, la vente de terrains communaux en diffus peut être constatée au budget général quant à ceux qui seront viabilisés dans le cadre du lotissement projeté lieu-dit « sous le canal », un budget annexe doit être créé afin que toutes les écritures comptables y soient retracées (viabilisation et vente).

Le Conseil Municipal en prend acte et confère tout pouvoir à M. le Maire pour la création d'un budget annexe M14 spécifique à cette opération. Il aura pour désignation « lotissement sous le canal » et prendra effet dès 2022.

9. Devis de réparation du photocopieur des associations

Le photocopieur dédié aux associations communales nécessite une révision. Son nettoyage en atelier a été chiffré par la Sté VELA à St Gaudens à 96 € TTC. Après discussion le Conseil Municipal estime la réparation non rentable et opte pour l'enlèvement de ce copieur.

10. Dépose d'une partie de la ligne basse tension lieu-dit Bécas par le SDEHG - N° 2021 DEL 0050

Le SDEHG sollicite notre accord pour déposer une partie de la ligne basse tension au lieu-dit Bécas implantée sur des parcelles privées B 637 – B 636 – B 605 – B 604 – B 603 – B 825 – B 824, laquelle n'alimente plus d'abonnés. Le Conseil Municipal sera invité à se prononcer.

11. Délégation de signature pour rédaction d'un acte administratif - N° 2021 DEL 0051

L'acquisition foncière de la parcelle C 428 sise lieu-dit « Crabères » par un acte administratif pour régulariser l'emprise irrégulière de la voie communale n° 17 est en cours. Dans cette procédure, la collectivité territoriale est représentée par le Maire et par un adjoint pris dans l'ordre de leur nomination. Cet exposé entendu, le Conseil Municipal confère tout pouvoir de signature à M. le Maire et au 1^{er} Adjoint.

12. Compte rendu décisions modificatives BP 2021 votées le 08/07/2021

M. Maurice MORIN présente les deux décisions modificatives qui ont été apportées au budget 2021 à la demande du TPG pour équilibrer les écritures d'ordres et la section d'investissement. Elles se présentent comme suit :

a) Décision modificative n° 1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 21311 : Hôtel de Ville		1 400.00 €		
D 21318 : Autres Bât Cnaux		3 012.00 €		
D 28041581 : GFP Biens mobiliers, matériel	3 391.00 €			
TOTAL O40 : Opérations d'ordre entre section	3 391.00 €	4 412.00 €		
D 2183 Matériel de Bureau et informatique		2 370.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisat° Corporelles		2 370.00 €		
R 28041581 : GFP : Biens mobiliers, matériel				3 391.00 €
TOTAL R 040 : Opération d'ordre entre section				3 391.00 €
R 13251 : Sub du GFP de rattachement			971.00 €	
TOTAL 041 : Opérat° Patrimoniales			971.00 €	
R 1325 : Sub du GFP de rattachement				971.00 €
TOTAL R 13 : Subvention d'Investissement				971.00 €
TOTAL	3 391.00 €	6 782.00 €	971.00 €	4 362.00 €
TOTAL GENERAL		3 391.00 €		3 391.00 €

b) Décision modificative n° 2

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
D 2184 : Salle de réunion	3 822.00 €			
TOTAL D 040 : Opération d'ordre entre section	3 822.00 €			
D 2313 : Immos en cours-constructions		3 822.00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		3 822.00 €		
TOTAL	3 822.00 €	3 822.00 €		
TOTAL GENERAL	0 €	0 €	0 €	0 €

13. Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne

L'intercommunalité adresse à ses communes membres son rapport d'activité 2020 pour communication aux conseillers municipaux. Son contenu est présenté à l'Assemblée.

14. Compte rendus de réunions

a) Réunion de pré-rentrée scolaire

Une réunion de pré-rentrée scolaire présidée par M. le Maire en présence de la Directrice d'Ecole et du responsable de l'ALE de Gratens s'est tenue pour définir les conditions d'utilisation des locaux communaux dans le respect des directives sanitaires COVID-19 en vigueur.

b) Échanges avec les conseillers départementaux du canton de Cazères

M. le Maire indique avoir rencontré MME BAYLAC et M. GOJARD, nos Conseillers Départementaux, pour le suivi des dossiers « dégâts d'orages » et « acquisition de postes informatiques pour le secrétariat de mairie ». Nous sommes assurés de leur appui pour voir aboutir rapidement ces dossiers et bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental.

La séance continuant,

Le Conseil Municipal décide d'instaurer tous les 1^{er} jeudis du mois une commission interne d'élus où le fonctionnement de la cantine scolaire et de l'ALAE sera abordé. Une réunion avant les vacances de décembre est également décidée en présence des délégués de parents d'élèves, d'un ou deux enfants et des intervenants cantine et ALAE.

15. Questions diverses

a) Inauguration de l'école « Francis SANCERRY »

Si le contexte sanitaire le permet, l'inauguration de l'école pourrait s'envisager pour le 15/10/2021. La Directrice de l'Ecole sera consultée pour pouvoir arrêter cette date et lancer les invitations auprès de la famille SANCERRY et des instances telles que le Rectorat, la Préfecture et le Conseil Régional.

Fin de séance à 22H15.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Signature des conseillers municipaux

NOM – PRÉNOM	SIGNATURE
Pénélope CACAULT	
Olivier CHAUVIN	
Claude DANGLA	
Alain DUTREY	
Sébastien FELIU	<i>Procuration à CHAUVIN Olivier</i>
Patrick LAPIZE	
Valérie LEMARCHAND	
Frédéric MAUROY	
Maurice MORIN	
Catherine SAURRAT	
Stéphanie SIADOUS	
Thierry TOUSTOU	